

Transition écologique & finances des collectivités territoriales : Racine Carré, le budget développement durable des Yvelines

Assises AFIGESE

26 septembre 2024

RACINE  CARRÉE
Le budget durable,
par nature



Plan Détaillé



1. Pourquoi faire un budget ODD ?

1. Contexte général : urgence de la transition écologique, des enjeux chiffrés pour les collectivités territoriales, législation
2. Enjeux et objectifs pour le Département : aller plus loin que le vert, sobriété financière et besoin d'efficience de la dépense publique et d'outil d'aide à la décision

2. Quelle a été notre démarche ?

1. Un peu d'historique : début avec une phase pilote et un accompagnement par un AMO, puis généralisation
2. Des moyens : équipe multidisciplinaire, prise d'autonomie, projet économe en deniers publics
3. Une méthodologie simple, rigoureuse et en amélioration continue = performante
4. Digitalisation : datavisualisation intégrée dès le début du projet pour une restitution visuelle

3. Pour quels résultats et perspectives ?

1. Rendre compte de l'efficience de la dépense publique
2. Apporter un éclairage complémentaire pour les décisions et l'orientation budgétaire
3. Sensibiliser, acculturer et instituer un espace de dialogue avec les directions opérationnelles : prise de conscience de contributions favorables et défavorables, mise en avant d'axes de progrès -> au-delà des résultats, ce sont les évolutions qui comptent
4. Renouveler le rôle de la direction des finances : accompagnement aux transformations de l'organisation et contribution aux réflexions stratégiques intégrant de l'extra-financier

4. Un exemple inspirant ET duplicable ?

1. Une démarche qui répond à des préoccupations : prix AFIGESE 2023, AFNOR-SPEC budget soutenable, Comité 21, ADIF, etc.
2. Un haut potentiel reproductible : un référentiel adaptable, une simplicité d'exécution, une approche concrète par projet
3. Répondre et aller plus loin que l'obligation réglementaire de la loi de finances pour 2024

Exemples préparation du Support de l'Atelier

Pourquoi faire un budget développement durable ?

Externe

- Règlement **UE** : **taxonomie** sur 6 axes
- Budget vert de l'**État** : reprise de la méthode de l'UE
- Réglementation UE du secteur privé : **CSRD**
- **Loi de finances 2024** : obligation pour les collectivités de plus de 3 500 habitants de présenter dans le compte administratif (CA) ou le compte financier unique (CFU) un état annexé « **Impact du budget pour la transition écologique** », avec les dépenses d'investissement contribuant négativement ou positivement à la transition écologique.

Interne

- Le Développement Durable, **axe stratégique fort** du Département
- **Besoin d'acculturation** interne, en lien avec d'autres initiatives (BEGES, Rapport DD...)
- Contexte d'expérimentation par d'autres collectivités



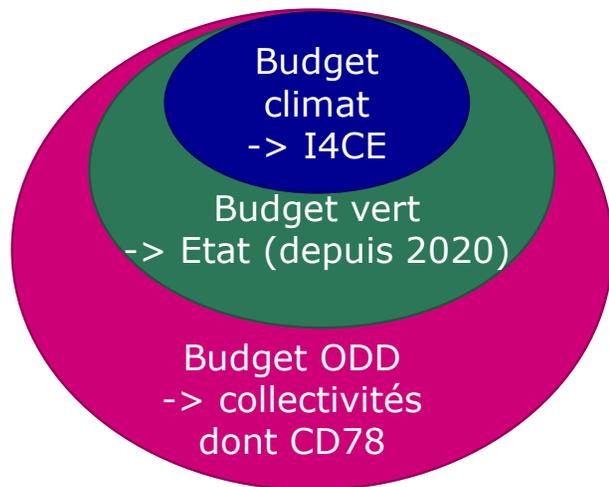
GRAND LYON
la métropole

Strasbourg.eu
eurométropole
Ville de
PESSAC



1. Transformer la donnée budgétaire en donnée développement durable pour nourrir les débats budgétaires ;
2. Questionner l'ensemble des dépenses sous le prisme du développement durable ;
3. Arbitrer pour les orienter le plus possible vers le développement durable, dans une perspective d'amélioration continue.

Pourquoi un budget au regard des ODD ?



Avantages :

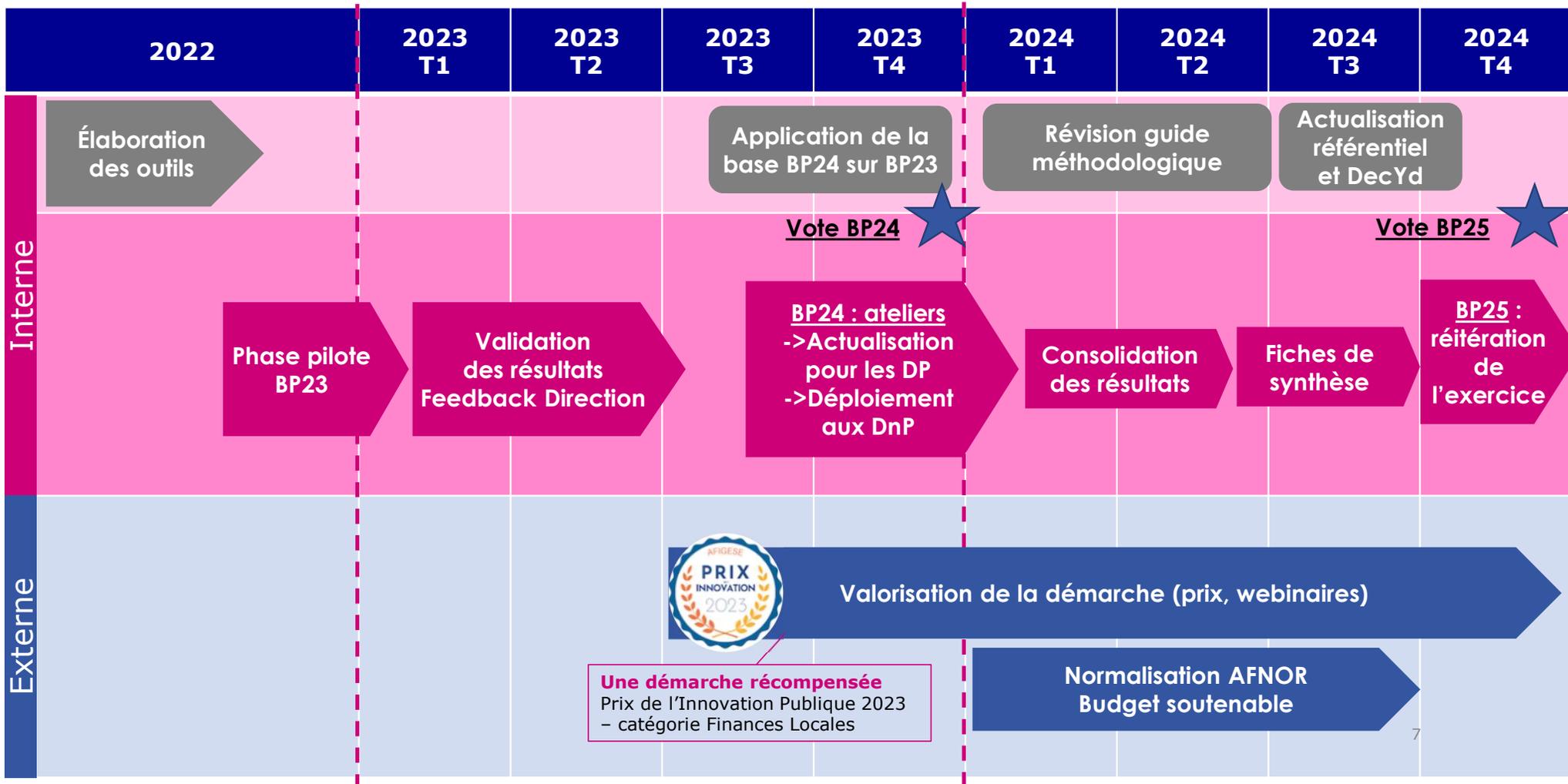
- Référentiel des 17 ODD qui correspond parfaitement aux missions de nos politiques publiques (dont le social)
- Rend compte de tous les impacts potentiels d'une politique publique : favorables et défavorables
- Valorise les dépenses qui bénéficient à plusieurs critères

→ Objectif = Rendre compte de l'efficacité de la dépense publique

- 96% des dépenses sont en lien avec au moins un ODD
 - En moyenne, les programmes ont 3,7 liens avec les ODD
- Exemple : DEJ - offre d'accueil : 12 liens



Calendrier



Expérimentation BP23 et généralisation BP24

Pilote sur BP 2023

9 directions, 90% du BP en valeur
Création méthodologie
Quinzaine d'ateliers (1-2h)

Juin 2022 à mars 2023

Généralisation sur BP 24

25 directions, 99% du BP
Enrichissement méthodologie
Quarantaine d'ateliers (1-2h)

Octobre 2023 à mai 2024

Intégration au cycle financier
Rétération de l'exercice

Perspectives 2nd semestre 2024

Support : budget primitif voté

Périmètre complet des dépenses : fonctionnement + investissement + masse salariale

2 étapes basée sur un dialogue ouvert sur la manière dont sont portés les programmes et sur leurs contenus

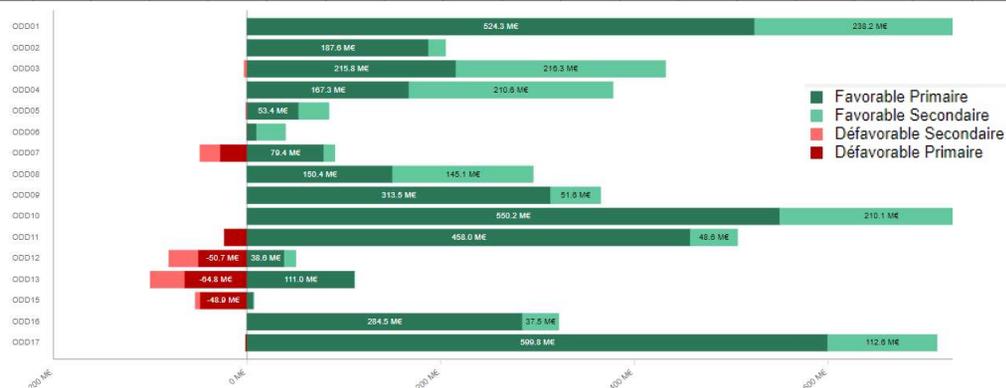
1) Contributions potentielles avec des ODD

→ Cocher les contributions potentielles des dépenses sur les ODD en sélectionnant la cible pertinente et les caractériser

2) Cotation des contributions

→ Déterminer l'impact de la contribution : favorable, défavorable, sans impact, impact attendu

Projet	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	
RSA	×	×	×	×					×	×	×	×						
CMIDY	×	×	×					×	×				×	×		×		×
PPI COLLEGES		×	×	×	×	×	×	×			×	×	×	×		×		



Nos outils méthodologiques

➤ Sélection des cibles des ODD qui concernent notre territoire et nos actions ➔ Fiches hypothèses

Fiche hypothèse – ODD 7
Energie propre et d'un coût abordable

ODD 7 - Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes, à un coût abordable

Descriptif
Le septième ODD est au centre de défis majeurs d'aujourd'hui mais aussi des opportunités de demain. Qu'il s'agisse de lutter contre le changement climatique bien sûr, mais aussi de développer les emplois, les logements, les connexions, la sécurité, la production de nourriture, etc., l'accès de tous à une énergie durable est essentiel. Cet ODD constitue indubitablement une opportunité pour transformer les vies, les économies et la planète.

Cible	Intitulé	Indicateurs	Source
7.1	Accès à l'énergie	D'ici à 2030, garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables et modernes, à un coût abordable	Proportion de la population ayant une dépendance primaire sur des carburants et technologies propres
7.2	Énergie renouvelables	D'ici à 2030, accroître nettement la part de l'énergie renouvelable dans le bouquet énergétique mondial	Part des énergies renouvelables dans la consommation finale brute d'énergie
7.3	Efficacité énergétique	D'ici à 2030, multiplier par deux le taux mondial d'amélioration de l'efficacité énergétique	Intensité énergétique (consommation d'énergie primaire/PIB)
7.a	Recherche et investissement	D'ici à 2030, renforcer la coopération internationale en vue de faciliter l'accès à la recherche et aux technologies relatives à l'énergie propre, notamment l'énergie renouvelable, l'efficacité énergétique et les nouvelles technologies relatives aux combustibles fossiles propres, et promouvoir l'investissement dans l'infrastructure énergétique et les technologies relatives à l'énergie propre	Dépenses de développement allouées au développement des énergies propres et renouvelables dans les PED

Fiche hypothèse – ODD 13
Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques

ODD13 - Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions

Descriptif
Le treizième objectif vise à renforcer la résilience et la capacité d'adaptation des pays face aux aléas et catastrophes climatiques avec un focus sur le renforcement des capacités des pays les moins avancés et des petits États insulaires en développement. Cette ambition se traduit à chaque échelle : via le renforcement de la coopération internationale au travers notamment de l'opérationnalisation du Fonds vert ; dans l'élaboration des politiques et planifications nationales, via la sensibilisation des citoyens et la mise en place de systèmes d'alertes rapides.

Cible	Intitulé	Indicateurs	Source
13.1	Résilience et adaptation	Renforcer, dans tous les pays, la résilience et les capacités d'adaptation face aux aléas climatiques et aux catastrophes naturelles liées au climat	Mesures d'adaptation permettant de renforcer la résilience face aux changements climatiques
13.2	Politiques climatiques	Incorporer des mesures relatives aux changements climatiques dans les politiques, les stratégies et la planification nationales	Évaluations de GES du département (administration + territoire)
13.3	Éducation et capacité d'action	Améliorer l'éducation, la sensibilisation et les capacités individuelles et institutionnelles en ce qui concerne l'adaptation aux changements climatiques, l'atténuation de leurs effets et la réduction de leur impact et les systèmes d'alerte rapide	Nombre de projets d'éducation/ de sensibilisation aux changements climatiques
13.b	Éducation et capacité d'action	Promouvoir des mécanismes de renforcement des capacités afin que les pays les moins avancés et les petits États insulaires en développement se dotent de moyens efficaces de planification et de gestion pour faire face aux changements climatiques, l'accent étant mis notamment sur les femmes, les jeunes, la population locale et les groupes marginalisés	Capacité d'atténuation et d'adaptation des PED face aux changements climatiques

⚠ Le Budget DD n'est pas :

- ▶ Une évaluation des politiques publiques
- ▶ Une étude d'impact

Les dépenses seront évaluées selon leur intention, et non selon leur impact réel.

Un livrable par direction : synthétique et support pour l'opérationnel



Yvelines
Le Département

2024

SYNTHÈSE BUDGET ODD

Direction de l'Éducation
et de la Jeunesse



DIRECTION DE L'ÉDUCATION ET DE LA JEUNESSE

La Direction de l'Éducation et de la Jeunesse est une direction à enjeux forts sur le pilier social en agissant sur la qualité de l'éducation et la réduction des inégalités au sein des collèges.

Cette synthèse a été réalisée sur le **BP 2024** voté en décembre 2023 et ne tient donc pas compte du BS et des arbitrages plus récents.

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE PRIORITAIRES



Education de qualité



Inégalités réduites



Partenariat pour le
Développement Durable

- Présentation des résultats globaux pour la direction
- Détails pour les programmes
- Évolutions entre les 2 BP

100% du budget contribue au développement durable

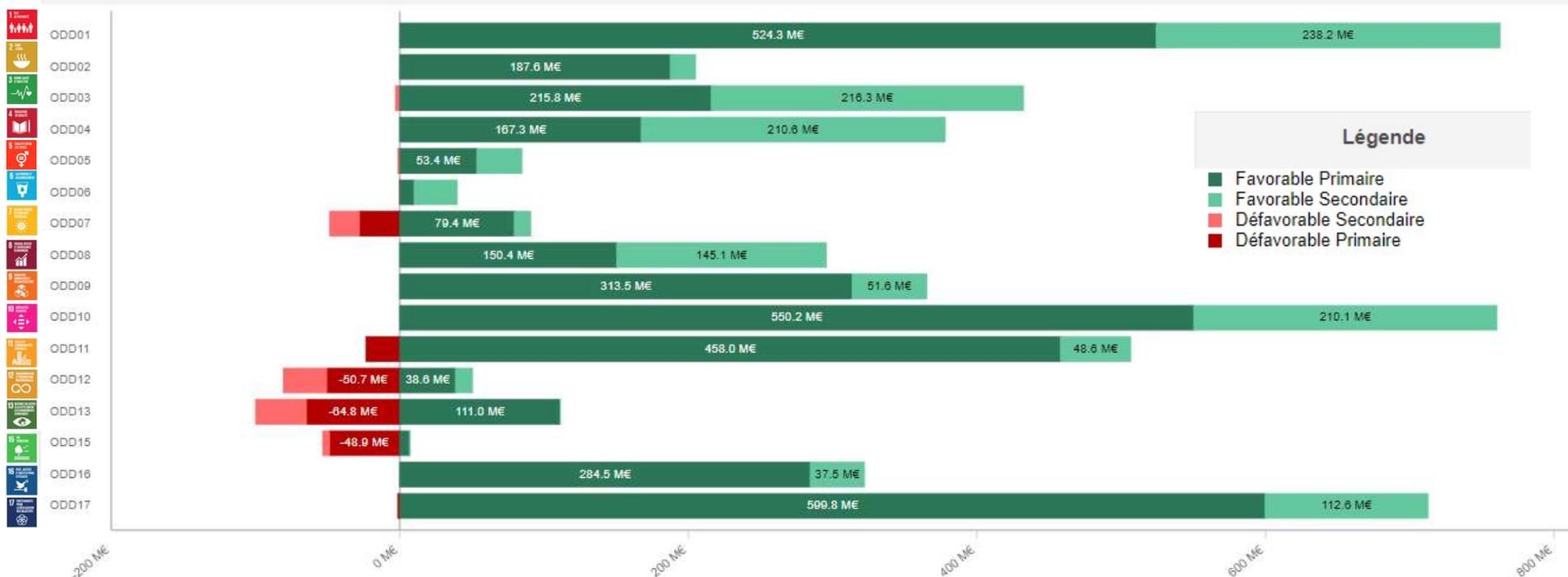
Principales contributions **défavorables**

- ODD 13 - Prendre des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions
- ODD 12 - Établir des modes de consommation et de production durables
- ODD 15 - Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres

Principales contributions **favorables**

- ODD 1 – éliminer l'extrême pauvreté
- ODD 10 – réduire les inégalités
- ODD 17 – partenariats pour la réalisation des ODD

L'impact des dépenses par ODD



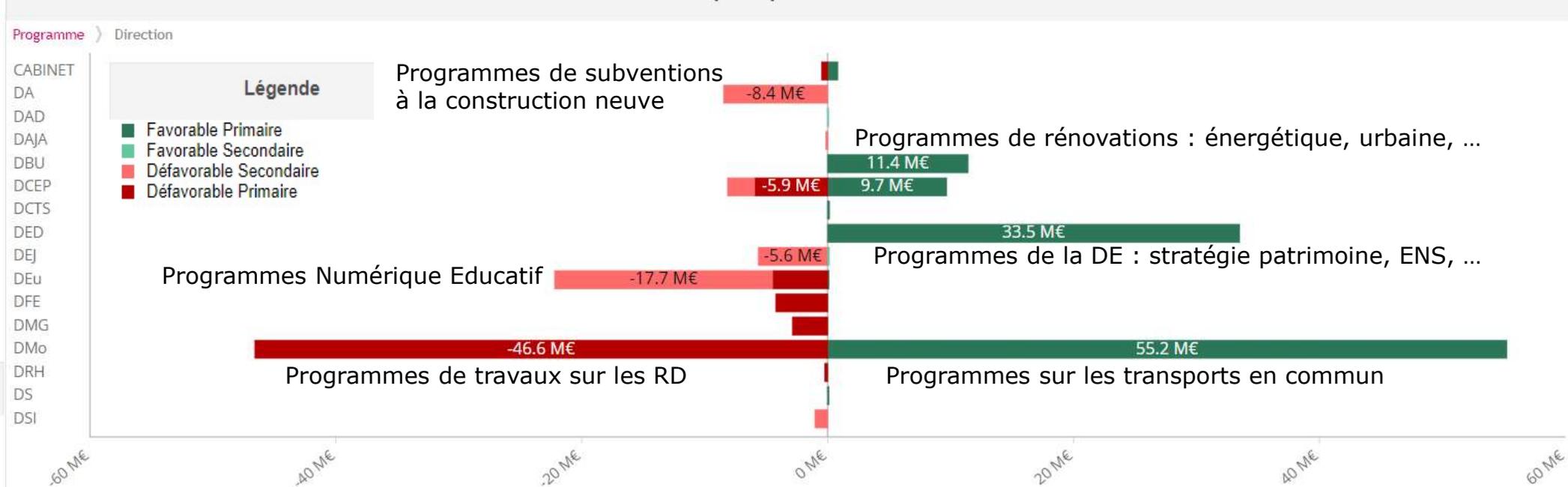
Des contributions mixtes sur la lutte contre le réchauffement climatique

13 MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES



- La DE contribue favorablement aux enjeux climatiques mais ce n'est pas la seule : DB, DCEP et DMo
- Des contributions défavorables difficiles à éviter : constructions et rénovations de routes/de bâtiments, NE, flotte auto etc.
=> objectif = augmenter l'exigence sur les approvisionnements et les matériaux

Impacts par direction



La DEJ contribue bien au développement durable mais des marges de progrès existent sur certaines dépenses qui impactent défavorablement les ODD environnementaux.

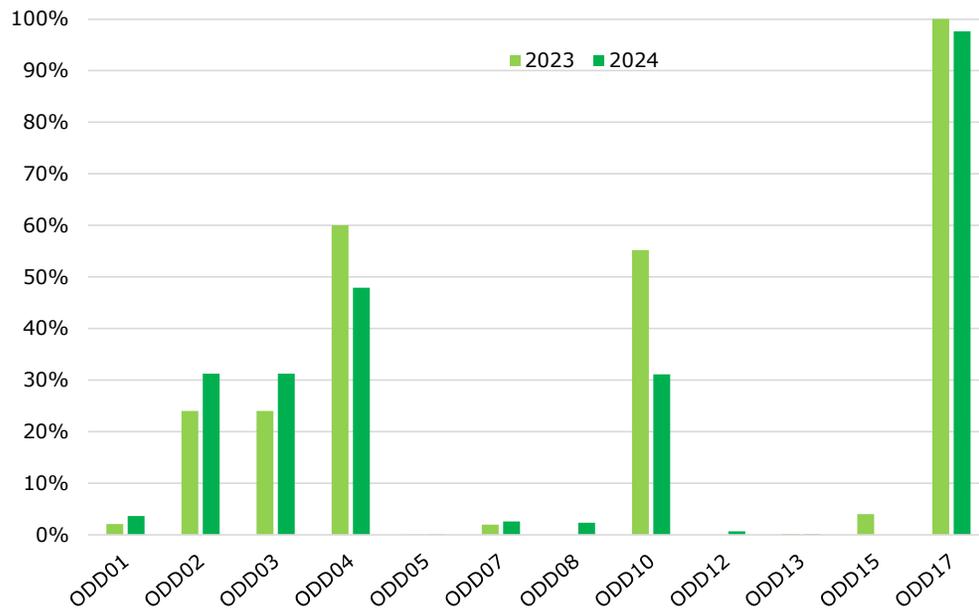
- La DEJ contribue fortement au développement durable grâce à des partenariats vertueux, des dépenses dans l'éducation scolaire, la réduction des inégalités et la malnutrition.



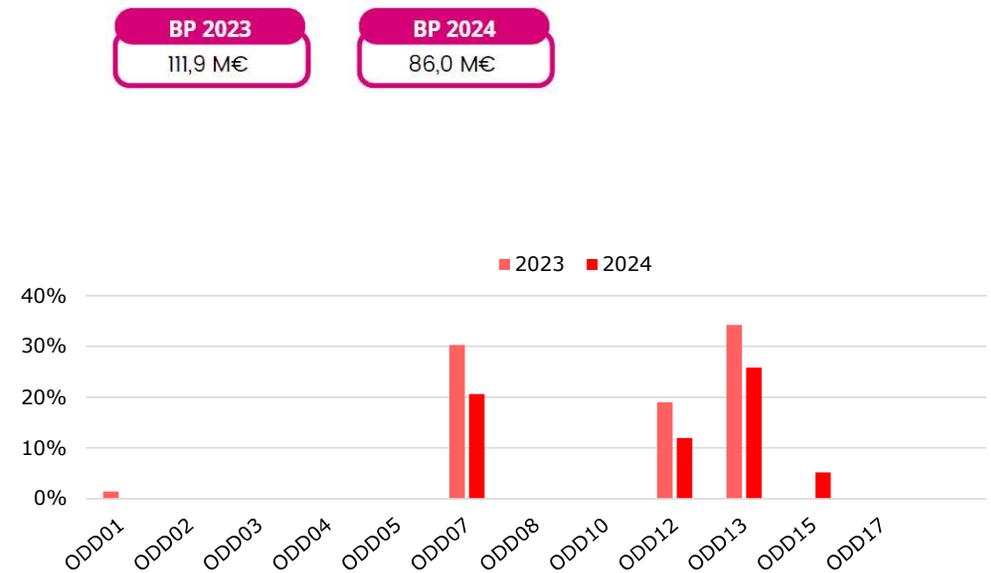
Le vert représente les contributions favorables et le rouge celles défavorables. La différence d'intensité de la couleur représente la typologie de la contribution : primaire en foncé et secondaire en plus clair.

Les évolutions permettent de rendre compte de l'amélioration au fil des BP des intentions de dépenses

Aujourd'hui, les évolutions ne sont pas significatives : première année de réalisation de l'exercice et accoutturation aux ODD, changement méthodologique, changement de périmètre ...



La différence notable entre les 2 années est liée à un changement méthodologique qui induit une réduction de la part du programme C'midy pour l'égalité des chances (ODD 10) et l'apparition de l'ODD 8.



Cette diminution est directement liée à la réduction des intentions de dépenses pour les 2 programmes de numériques éducatifs. Ainsi, leur part dans le budget total baisse au profit de programmes moins défavorables sur les deux ODD environnementaux (consommation énergétique et politiques climatiques).

Élaboration AFNOR-SPEC pour un budget soutenable au regard des ODD

Objectif : fournir une méthodologie simple et accessible à toute collectivité souhaitant aller plus loin que l'obligation réglementaire du « budget vert »



- Trentaine de participants
- Diversité des structures :
 - AFNOR
 - Collectivités : commune, agglomération, métropole, département
 - Entreprises : cabinet de conseil (Deloitte, KPMG), éditeur de logiciel (Inetum, Ciril Group)...

Des avantages

- ➔ Présentation de la démarche yvelinoise saluée lors du démarrage des GT (06/03)
- ➔ Pilotage du groupe de travail sur le cœur de la méthodologie
- ➔ Grâce au travail collectif : amélioration de la méthodologie

Merci pour votre attention

Agnès Chauvel
Directrice du pôle des finances, de
l'évaluation et de l'Europe
DFE
mgjacob@yvelines.fr

Marie-Gabrielle Jacob
Responsable évaluation et cheffe
de projet du budget ODD
DFE/PCGBE
mgjacob@yvelines.fr



Yvelines
Le Département

